



## Entrevue du 9 septembre avec B. Pompili

### Rendez-vous aux annonces budgétaires !

14 septembre 2020

Un peu plus d'une heure et demie de discussion ouverte avec notre nouvelle ministre. Nouvelle ? Certes sur cette fonction, mais après avoir été secrétaire d'Etat à la biodiversité de Février 2016 à Mai 2017 puis présidente de la commission du développement durable et de l'aménagement du territoire de l'Assemblée Nationale. Mme POMPILI affiche une solide connaissance de son ministère, de ses services et de ses établissements publics et de leur fonctionnement. Elle n'ignore rien des coupes budgétaires et des réductions d'effectif que celui-ci subit depuis maintenant une dizaine d'année.

Dès l'entrée en réunion, elle fixe les règles du jeu : Il n'y aura aucune annonce sur le budget 2021, celles-ci étant réservées au CTM du 1er octobre, au lendemain de sa présentation en conseil des ministres et après le dépôt du projet de loi de finances au Parlement.

*Cependant son refus obstiné à démentir nos informations (poursuite de la même trajectoire soit -2,5% des effectifs en 2021), et un « il ne faut pas s'attendre à des miracles » lâché un peu désabusée ne laissent présager vraiment rien de bon !*

La FSU a dénoncé la volonté de budgétisation du Fonds « Barnier », mais n'a obtenu aucune réponse sur ce sujet.

Après avoir rappelé la courbe régressive des effectifs à la ministre, la FSU a particulièrement insisté sur la mise en œuvre du plan de relance et le rôle irremplaçable du service public pour une bonne utilisation de l'argent public.

*Si Mme Pompili semble en phase avec nous sur ce point, elle cherche visiblement des arguments pour convaincre Bercy ... et le premier ministre !*

Concernant la vie de nos ministères, Mme Pompili semble convaincue de la nécessité d'y participer activement et de ne pas laisser le secrétariat général seul face à Bercy d'une part et face aux interrogations des organisations syndicales d'autre part. Elle s'engage à participer au CTM bien plus fréquemment que ses prédécesseurs.

La FSU fait ensuite état des différentes réformes récentes concourant à la déconstruction du ministère, et de l'extrême lassitude des personnels confrontés au quotidien, et depuis de nombreuses années, aux discours politiques volontaristes s'opposant à la baisse continue des moyens. La ministre qui déclare ne rien pouvoir faire sans la mobilisation de ses personnels, en a visiblement conscience.

Transfert des DDI au ministère de l'intérieur, pouvoir de dérogation des préfets, transfert du pouvoir de nomination par le préfet aux conseils d'administration des parcs nationaux et des agences de l'eau, la FSU s'inquiète de la dilution de notre ministère dans les préfetures où la protection de l'environnement n'a jamais été une priorité.

*Si la ministre rappelle que les préfets sont aux ordres de tous les ministres, elle admet que l'écologie n'est pas culturellement ancrée dans le corps préfectoral et que des efforts de formation doivent être faits (gloup's...)*

La FSU redit que la mise en œuvre efficace des politiques du ministère nécessite une chaîne ministérielle complète de la ministre au département avec des services propres.

La FSU pointe ensuite les difficultés d'une administration pour plusieurs ministères, en particulier lorsque les ministres tirent dans des directions opposées. Nous prenons en exemple les événements survenus pendant le confinement sur le pouvoir de dérogation des préfets et une ministre de la cohésion des territoires qui a visiblement pris l'ascendant sur la ministre de la transition écologique.

Toujours concernant Mme GOURAULT, la FSU a fortement dénoncé les directives politiciennes prises sur le BOP 135 « Urbanisme, Territoire et Amélioration de l'Habitat » visant à faire porter uniquement sur les DREALs les réductions d'effectifs sans aucune réflexion sur les missions et provoquant un véritable chaos dans les services.

*Ce BOP « UTAH » étant revenu dans le portefeuille de la ministre de la transition écologique à l'occasion de la formation du dernier gouvernement, la FSU a demandé à Mme Pompili de suspendre ces directives et de prendre le temps d'une réflexion avec les services sur l'organisation optimum.*

Enfin, la FSU a exprimé ses plus vives inquiétudes sur le projet de loi 3D. Nous ne partageons pas la vision de Mme GOURAULT d'une décentralisation de la quasi-totalité des politiques du MTE et d'un préfet au pouvoir encore renforcé pour contrebalancer ces transferts de compétence, et appelons Mme Pompili à la plus grande vigilance.

Et comme si cela ne suffisait pas, le pôle ministériel s'est « enrichi » d'un troisième ministère de plein exercice avec le ministère de la mer ! La FSU a fait valoir le besoin de clarification des agent-es en DIRM, DDT-M, administration centrale. La ministre s'engage à organiser rapidement une réunion conjointe avec la ministre de la mer.

Concernant l'OFB, la FSU a exprimé ses plus grandes réserves sur les orientations prises par la direction générale tant sur la transformation de la nature des missions que sur le fonctionnement interne de l'établissement et l'absence délibérée de tout dialogue social.

Enfin et parce qu'en 90 mn il est difficile d'être exhaustif, la FSU a évoqué les propos qu'elle a tenus à son ministre délégué au transport en juin dernier, en lui remettant son [compte rendu](#) de cette bilatérale.

La FSU a par ailleurs dénoncé la faiblesse des moyens de l'administration centrale et en particulier des services support avec pour conséquence une perte de cohérence dans l'action du ministère et des services et établissements publics souvent trop livrés à eux-mêmes. La FSU juge totalement inacceptable que certaines notes d'harmonisation promises par la DRH du MTE ne soient toujours pas parues après plusieurs mois et jusqu'à 2 ans, même si pour certaines, des éléments externes peuvent expliquer une partie du retard. Il s'agit en particulier des frais de déplacement (parcs nationaux entre autre), de la rupture conventionnelle, et des conditions d'emploi des fonctionnaires dans les établissements publics.

**En conclusion de ce premier entretien, nous avons trouvé une ministre à l'écoute, à la fois sur le volet politique comme sur la situation des personnels. Mais si l'engagement historique de Mme Pompili pour la transition écologique est bien connu, la question reste entière de savoir jusqu'où cet engagement est compatible avec la politique du gouvernement de Jean CASTEX.**